

La justiciabilité du système de gouvernement parlementaire : le cas italien dans une perspective comparée (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/355a0381-320b-4788-aa95-a2dfabcd8bb>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Lauro Alessandro](#)

Date de soutenance : 24-01-2023

Directeur(s) de thèse : [Le Divillec Armel](#) - [Mancini Marco](#) - [Benvenuti Luigi](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#) - [Università Ca' Foscari Venezia \(Venise, Italie\)](#). Dipartimento di scienze giuridiche

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Justiciabilité, Régime parlementaire, Contrôle de constitutionnalité, Conflits constitutionnels, Droit parlementaire, Procédure législative, Droit comparé

Mots-clés :

- Justiciabilité - Italie
- Régimes parlementaires - Italie
- Contrôle juridictionnel des lois - Italie
- Conflits constitutionnels - Italie
- Procédure parlementaire - Italie
- Processus législatif - Italie
- Études comparatives


Résumé : Le gouvernement parlementaire n'est pas seulement un choix politique de fond fait par les Constitutions. Il constitue un système à la fois normatif et politique. Dans son côté normatif, il ne diffère pas d'autres normes constitutionnelles, ce qui implique la possibilité pour le juge (notamment constitutionnel) d'en connaître. La recherche vise à étudier la structure normative d'un système de gouvernement parlementaire - régi par le principe de la responsabilité de l'Exécutif devant les Assemblées - pour comprendre dans quelle mesure le juge constitutionnel peut être saisi de questions concernant ce type de régime. Il devient nécessaire d'étudier comment les voies d'accès au juge constitutionnel se plient (ou pas) aux exigences du système de gouvernement, car l'apport du même juge à la définition et à la régulation des rapports entre les institutions politiques dépend largement de la configuration systémique de la justice constitutionnelle. En partant de l'expérience italienne, la thèse approfondit comment par le biais du contrôle de constitutionnalité des actes normatifs et à travers la régulation des conflits constitutionnels, le régime parlementaire est façonné par l'œuvre du juge.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2023ASSA0015
Type de ressource : Thèse
